Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215602533-20260512-CM20260512_03-DE

2026-05-12/ 03

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX, LE DOUZE MAI, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme HERVÉ Muriel, Maire.

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

COMMUNE DE TREAL

Etaient présents : Muriel HERVÉ, Maire, Corinne MARCHAND, Guénaël JOLLY, Céline ETRILLARD, Marie-Christine HAVARD, Thierry WAJCHERT, Nathalie JOUAN, Isabelle COUE, Frédéric BENOIT, Delphine BAUDU, Thomas POSSÉMÉ, Guillaume DRUNE, Jonathann LORIOT, Louis ROLLANDO.

Absents excusés : Léa CHAUVET,

Absents non excusés :

Thierry WAJCHERT est désigné secrétaire de séance.

Nombre de conseillers municipaux :

Effectif légal : 15
En exercice : 15
Présents : 14
Procurations : 1
Votants : 14

Séance du 12 mai 2026

Date de convocation :
06.05.2026

Délibération n° 2026-05-12/ 03

OBJET :

Renouvellement contrat pack logiciel JVS

Sur proposition de Madame le Maire,

Considérant que le contrat HORIZON VILLAGE INFINITY NOUVEAU MILLESIME de JVS Mairistem arrive à échéance au 31/05/2026.

Considérant ce renouvellement contrat nécessaire au bon fonctionnement du service état civil et comptabilité majoritairement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité,

D'accepter la proposition et d'autoriser Madame le Maire à signer le devis et le contrat conclu pour une durée de 3 ans, pour un montant annuel de :

- 5 048,32 € HT soit 6 057,98 € TTC pour l'année
- Les crédits ont bien été inscrits au budget 2026.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Muriel HERVÉ